

Un communiqué de l'Alliance pour la planète : "Grenelle +1 : et maintenant ?"

samedi 25 octobre 2008

La loi "Grenelle 1" a été votée par l'Assemblée nationale le mardi 21 octobre. L'Alliance pour la planète réagit à cet événement, un an après le lancement du Grenelle, et pointe les enjeux de la loi "Grenelle 2" à venir.

- [Consulter notre rubrique "Grenelle"](#)
- [Télécharger le texte de loi](#)

Grenelle +1 : et maintenant ?

Paris, le 23 octobre – Ce matin, un an jour pour jour après le début des tables-rondes finales du Grenelle de l'environnement, l'Alliance pour la Planète a tenu sa conférence de presse « Grenelle +1 : bilan ». Le texte adopté mardi par la très grande majorité des députés définit dorénavant le socle minimal de toute politique publique soucieuse de respecter les grands équilibres fondamentaux de la planète. Mais attention à ne pas laisser s'embourber le processus législatif.

Alors que les crises financière et économique s'additionnent à l'urgence écologique et nécessitent le déploiement rapide de mesures ambitieuses, l'Alliance pour la Planète s'inquiète de l'accumulation des retards dans le processus législatif. Le texte Grenelle 2 n'a toujours pas été dévoilé. De plus, l'examen du texte Grenelle 1 devant le Sénat vient d'être reporté au mois de janvier. Ce sont de bien mauvaises nouvelles. « Face à de tels délais, il est impératif que la question environnementale reste une priorité pour le Président Sarkozy et son gouvernement. Le niveau des ambitions doit être également revu à la hausse étant donnés les périls qui sont devant nous », affirme Robert Lion, Président d'Agrisud.

La première lecture au Parlement a montré que la majorité des députés a entendu les attentes de la société française. C'est une bonne nouvelle pour la démocratie. Cependant, l'Alliance pour la Planète attend un processus démocratique renouvelé pour le projet de loi dit Grenelle 2. « La dynamique va dans le bon sens mais nous ne sommes pas dupes. Depuis la fin des tables-rondes, les ONG ont été associées de manière très marginale à l'élaboration des textes législatifs. La dynamique démocratique initiale du Grenelle a ainsi laissé place à un processus politique classique où les ONG ne restent que des observateurs externes. Nous attendons du gouvernement qu'il réforme le pentagone démocratique du Grenelle en y associant davantage la représentation parlementaire », remarque Serge Orru, Directeur général du WWF-France.

Enfin, l'Alliance pour la Planète met en garde contre les effets de trompe-l'oeil que peut amener l'absence de mise en perspective des différents échelons d'action. Le projet de loi Grenelle 2, la loi de finances 2009 mais aussi les objectifs des textes européens sur le climat, le commerce du bois et la révision de la PAC définiront au final la véritable ambition écologique du gouvernement français. « Attention aux effets d'annonce et aux incohérences ! L'objectif de 120 g CO₂/ Km fixé par le texte de loi Grenelle 1 pour les émissions des voitures particulières mises sur le marché est déjà caduque quand on voit que la France a déjà concédé à l'Allemagne et à son industrie automobile un projet de directive européenne nettement plus laxiste », précise Pascal Husting, Directeur général de Greenpeace.

Le succès réel du Grenelle dépendra largement des avancées qui seront réalisées sous la présidence française de l'Union Européenne. « Le volontarisme affiché par Nicolas Sarkozy doit se traduire concrètement dans les actes à cet échelon. Faute de quoi, le Grenelle risque de se résumer à un pur

exercice de communication gouvernementale », conclut Anne Bringault, directrice des Amis de la Terre.

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article821>